

**La Vice-Présidente,**

- VU le code général de la fonction publique (chap.V, tit. II, liv. III) ;
- VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- VU le décret n° 2011-789 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté du 12 décembre 2011 fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- VU la charte et la convention cadre de coopération interrégionale des Centres de Gestion de l'Est ;
- VU l'arrêté n° 2023/G-46 du 13 avril 2023 portant ouverture du concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives – session 2024 ;
- VU le procès-verbal du jury d'admission réuni en date du 13 juin 2024 ;
- VU les lauréats des sessions précédentes ayant demandé à bénéficier du maintien de leur inscription ou d'une suspension de leur inscription conformément aux dispositions de l'article L325-39 du Code général de la Fonction Publique.

**ARRÊTE**

Art. 1 : La liste des candidats admis à l'issue de la session 2024 du concours d'accès à l'emploi d'éducateur territorial des activités physiques et sportives est arrêtée comme suit :

**EXTERNE**

ALAMERCERY	Pierre
BARDOT	Marie
BELIN	Alexandre
CAVIALE-DELZESCAUX	Alexandre
CHAPOUTOT	Gaspar
DAGORN	Thibault
DELCROIX	Kevin
DUMUR	Emma
ESTEVEES	Amélie
FUCHS	Mylène
GATET	Anne
GRETZ	Romain
JAEGER	Caroline
JOSEPH	Laura
JOUY	Thibaut

KASPROWICZ	Alexia
LAVIE	Jean-Gabriel
LE TOULLEC	Owen
LECLUSE	Berengere
LIOUVILLE	Audrey
MAGRÉAULT	Quentin
MOMMAIRE	Marie
NEY	Kathleen
ODDONE	Norberto
PARIN	Leslie
PELLETIER	Pierre
POUYET	Valentin
TRAPPLER	Lucie
VERNIER	Nicolas
WOSZCZYNA	Eloane

## INTERNE

ARDIET	Nicolas
BAYON	Raphaël
CLAUDE GONCALVES	Julien
COUILLARD	Henri
DUQUENNE	Julie
FOUARD	Julien
HYPOLITE	Lauric

LAURENT	Mathieu
MEREL	François
NUNGE	Morgane
SCHNEEBERGER	Marie
WESOLY	Damien
WOLFF	Frederic

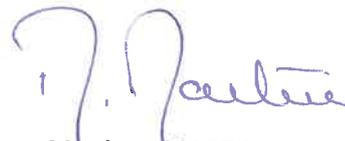
## TROISIEME CONCOURS

GHIELMINI	Céline
-----------	--------

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis aux Présidents des Centres de gestion des Ardennes, de l'Aube, de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Haute-Marne, de Meurthe et Moselle, de la Meuse, de la Moselle, de la Nièvre, du Bas-Rhin, de la Haute-Saône, de Saône et Loire, des Vosges, de l'Yonne et du Territoire de Belfort ;
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 17 juin 2024



Monique MARTIN  
Maire-adjointe de MUNSTER

# Acte à classer

2024G63

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-06-18T13-46-53.00 ( MI253691528 )

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20240617-2024G63-AR ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Arrêté n. 2024/G-63 établissant la liste d'aptitude  
du concours d'éducateur territorial des activités physiques  
et sportives - session 2024.

Date de décision : 17/06/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.  
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar\_2024g63\_ETAPS\_pref.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 18/06/24 à 13:46

Par MARCHESE Anna Maria

Transmis

Date 18/06/24 à 13:46

Par MARCHESE Anna Maria

Accusé de réception

Date 18/06/24 à 13:52